



Ordonnance de télécom CRTC 2012-660

Version PDF

Ottawa, le 3 décembre 2012

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Brooke Telecom Co-operative Ltd.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-B6-201213785	le 1 ^{er} novembre 2012

Secrétaire général